



Ville
de
Groslay



Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

BUDGET PRINCIPAL

LE CADRE JURIDIQUE : Article 2312-1 du CGCT

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal (...). Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ...

Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre. Il fait l'objet d'une publication. »

Sommaire

❖ 01. La loi de Finances 2025

- I. la loi spéciale
- II. La loi de finances pour 2025 n°2025-127 du 14 février 2025

❖ 02. Le contexte économique

- I. Le contexte national
- II. La situation groslaysienne
- III. Les Grandes Orientations Budgétaires 2025

❖ 03. la situation financière de Groslay

- I. **Analyse de la dette :**
 1. Etat de la dette
 2. Evolution de l'épargne
 3. Capacité de désendettement
 4. Encourt de la dette par habitant
- II. **Financement des investissements**
 1. Une épargne satisfaisante
 2. Pas de recours à un nouvel l'emprunt

❖ 04. Le Plan Pluriannuel d'Investissement

- I. Bâtiments publics
- II. Bâtiments scolaires
- III. Voiries – aménagement de terrains
- IV. Autres opérations ou projets

❖ 05. Les détails du budget 2024

- I. Equilibre général du BP 2025
- II. Section de fonctionnement
 1. Les recettes
 2. Les dépenses
- III. Section d'investissement
 1. Les Recettes
 2. Les dépenses

01. LA LOI DE FINANCES POUR 2025

- I. La loi spéciale et le décret n°2024-1253 du 30/12/2024 ouvrant les crédits nécessaires à l'exécution des services publics
- II. La loi de finances pour 2025 n°2025-127 du 14 février 2025

I. LA LOI SPÉCIALE ET LE DÉCRET N°2024-1253 DU 30/12/2024 OUVRANT LES CRÉDITS NÉCESSAIRES

Le projet de loi de finances pour 2025 avait été présenté à l'automne 2024 par le gouvernement de Michel BARNIER à l'issue d'une procédure budgétaire retardée par la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 et la démission du gouvernement de Gabriel ATTAL. Le texte ambitionnait de redresser les comptes publics de l'ordre de 60 Md€ et de réduire le déficit public à 5 % du PIB en 2025.

Le gouvernement de Michel BARNIER ayant été censuré par les députés le 4 décembre 2024, une loi de finances spéciale avait été promulguée le 20 décembre 2024 afin de permettre à l'État de continuer à prélever les impôts et d'emprunter pour assurer la continuité des services publics et ce jusqu'à la promulgation de la loi de finances initiale pour 2025.

En janvier 2025, le nouveau Premier ministre, François BAYROU avait souhaité repartir du PLF déposé en octobre 2024 et là où les débats s'étaient arrêtés en décembre au Sénat après la censure, afin d'adopter au plus vite un budget pour 2025.

II. LA LOI N°2025-127 DU 14 FÉVRIER 2025 DE FINANCES POUR 2025

- **Instauration et affectation d'un fonds de réserve au profit des collectivités territoriales**

Un effort budgétaire de 2,2 Md€ est demandé aux plus grandes collectivités locales (au lieu des 5 Md€ envisagés par le gouvernement à l'automne).

Ces efforts se traduisent notamment par le gel des concours financiers de l'Etat (dotations).

- **Dotation globale de fonctionnement, péréquation, Fond Vert, DSIL, DETR**

- La DGF est revalorisée de 150 M€.
- Les crédits de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ont été minorés de 150 M€.
- La hausse de la péréquation de 290 M€ est bien maintenue, avec 150 M€ sur la DSR et 140 M€ sur la DSU.
- Le Fonds vert de 2 Md € est abaissé à 1,15Md € par rapport à 2024.
- La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est quant à elle sanctuarisée.

- **Hausse des cotisations employeurs à la CNRACL**

La hausse de 12 points sur 4 ans des cotisations CNRACL a été officialisée par décret pour les collectivités territoriales. Dès le 1er janvier 2025 et jusqu'en 2028, les cotisations augmenteront de 3 points/an. Fixé à 31,65 %, le taux de cotisation passe donc immédiatement à 34,65 %, et continuera d'évoluer pour atteindre 43,65 % au 1^{er} janvier 2028.

II. LE PROJET DE LOI DE FINANCES ADOPTÉ LE 6 FÉVRIER 2025

- **Suppression de la révision du taux de compensation de la TVA**

Le taux de compensation de la TVA reste inchangé ; il s'établit à 16,4%.
De même, le FCTVA sur certaines dépenses de fonctionnement est maintenu.

- **Taux de TVA sur les travaux de rénovation énergétique**

A partir du 1er mars 2025, les prestations de rénovation énergétique et les travaux de pose ou d'installation d'une chaudière utilisant des combustibles fossiles relèveront du taux normal de TVA à 20 %.

- **Mise à jour de la valeur forfaitaire de la taxe d'aménagement**

Calculée en multipliant la surface taxable par une valeur forfaitaire par m² puis par le taux voté par la collectivité, la valeur forfaitaire par m² est actualisée chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction (ICC). Sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement est de 5%.

- **Adaptation des tarifs d'accise sur l'électricité et diverses simplifications et sécurisations**

Avec la fin du « bouclier tarifaire », les tarifs d'accise sur l'électricité vont retrouver leurs niveaux habituels à compter du 1^{er} février 2025.

L'objectif du gouvernement est que le tarif réglementé d'électricité baisse de 9 % en 2025, il propose d'offrir la possibilité de prendre un arrêté ministériel modifiant les tarifs d'accise, si cela s'avère nécessaire pour garantir l'atteinte de cet objectif.

02. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

- I. Le Contexte National
- II. La Situation Groslaysienne
- III. Les Grandes Orientations Budgétaires Pour 2025

I. LE CONTEXTE NATIONAL

Depuis 2019, chaque année voit de nouvelles crises internationales profondes affecter le contexte économique et social.

L'exercice d'orientations budgétaires pour 2025 se déroule donc dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes économiques, sociales et environnementales.

Au niveau mondial, des risques géopolitiques et commerciaux persistent. Les tensions liées à la guerre en Ukraine, les conflits au Moyen-Orient et les rivalités commerciales continuent de peser sur les chaînes d'approvisionnement et les marchés de matières premières.

Le projet de loi de finances pour 2025 est construit sur les hypothèses macro-économiques suivantes :

- Une stabilisation de la croissance du PIB à 1,4 % contre 1,1 % en 2024,
- Un ralentissement de l'inflation à 1,8 %,
- Une légère remontée du chômage à 7,8 % contre 7,4 % aujourd'hui.

le budget adopté se révèle moins ambitieux que celui du gouvernement BARNIER. En effet, il prévoit de contenir le déficit public à 5,4 % du PIB annuel contre 5 % pour le précédent projet rejeté.

II. LA SITUATION GROSLAYSIENNE

Dans un contexte toujours incertain, l'élaboration d'une stratégie budgétaire rigoureuse et ambitieuse est plus que jamais nécessaire. Ce rapport d'orientation budgétaire présente les grandes lignes d'une politique financière visant à maintenir la qualité de nos services publics, tout en préservant l'équilibre de nos comptes et en investissant dans l'avenir de notre ville.

Grâce à une gestion prudente depuis le début de notre mandat, la ville a conservé une situation financière saine qui lui permet jusqu'ici de poursuivre la mise en œuvre des priorités du mandat.

Il convient également de noter que la Ville de Groslay a absorbé jusqu'à présent l'ensemble des augmentations de charges des dernières années, notamment celles liées au retour de l'inflation ou aux conséquences de la crise énergétique sans augmenter les taux de la fiscalité locale. Cette stratégie est maintenue dans le cadre des hypothèses du présent débat d'orientations budgétaires.

III. LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025

Pour son budget 2025, la ville de Groslay maintient sa détermination d'établir un budget responsable et volontariste :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges financières en faveur des grands projets du mandat.
- Poursuivre le programme d'investissement pour entretenir la ville et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques.
- Conserver des perspectives de dette soutenable à long terme.
- Maintenir une politique de stabilité fiscale (taux d'imposition locaux inchangés) et d'optimisation des recettes.

Mais la ville de Groslay devra faire face :

- A l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL,
- Au mieux, au gel du montant de la DGF,
- A la diminution des subventions.

03. LA SITUATION DES FINANCES DE GROSLAY

I. ANALYSE DE LA DETTE

1. Etat de la dette
2. Evolution de l'épargne
3. Capacité de désendettement
4. Encourt de la dette par habitant

II. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. Une épargne satisfaisante
2. Pas de recours à un nouvel l'emprunt

I. ANALYSE DE LA DETTE

1. Etat de la dette

Organisme Prêteur	Objet de la dette	Année de réalisation	Durée (an)	Dernière échéance	Taux (%)	Index	Montant initial	Capital	Intérêts	Annuité	Dettes en capital au 31/12
CREDIT AGRICOLE	Réaménagement centre ville et salle des fêtes	2014	15	27/05/2029	2,94	FIXE	1 000 000,00	66 666,72	7 731,92	74 398,64	227 777,16
CREDIT AGRICOLE	Financement des investissements 2013	2012	15	19/04/2027	4,57	FIXE	1 000 000,00	84 269,84	7 345,48	91 615,32	118 370,85
DEXIA CLF	Refinancement du prêt MPH272816EUR	2015	15	01/09/2030	3,40	FIXE	8 358 572,04	598 022,61	138 160,49	736 183,10	3 469 675,19
DEXIA CLF	Financement des investissements 2010	2010	20	01/01/2031	3,77	FIXE	835 000,00	41 750,04	8 689,94	50 439,98	212 228,57
DEXIA CLF	Financement divers de travaux publics 2010	2010	20	01/09/2030	2,85	FIXE	104 142,47	5 873,27	957,41	6 830,68	30 267,23
DEXIA CLF	Financement divers de travaux de bâtiments	2010	20	01/09/2030	2,85	FIXE	60 497,75	3 411,87	556,17	3 968,04	17 582,50
CREDIT AGRICOLE	PROGRAMME 2 INVESTISSEMENT 2016	2016	15	01/07/2031	1,33	FIXE	400 000,00	27 065,69	2 371,87	29 437,56	162 743,52
CREDIT AGRICOLE	PROGRAMME INVESTISSEMENT 2016	2016	15	07/03/2031	1,84	FIXE	600 000,00	40 613,04	5 525,14	46 138,18	259 666,16
BANQUE POSTALE	FINANCEMENT INVESTISSEMENTS 2024	2024	10	01/07/2034	3,67	FIXE	2 000 000,00	200 000,00	67 500,00	267 500,00	1 750 000,00
TOTAL GENERAL							14 358 212,26	1 067 673,08	238 838,42	1 306 511,50	6 248 311,18

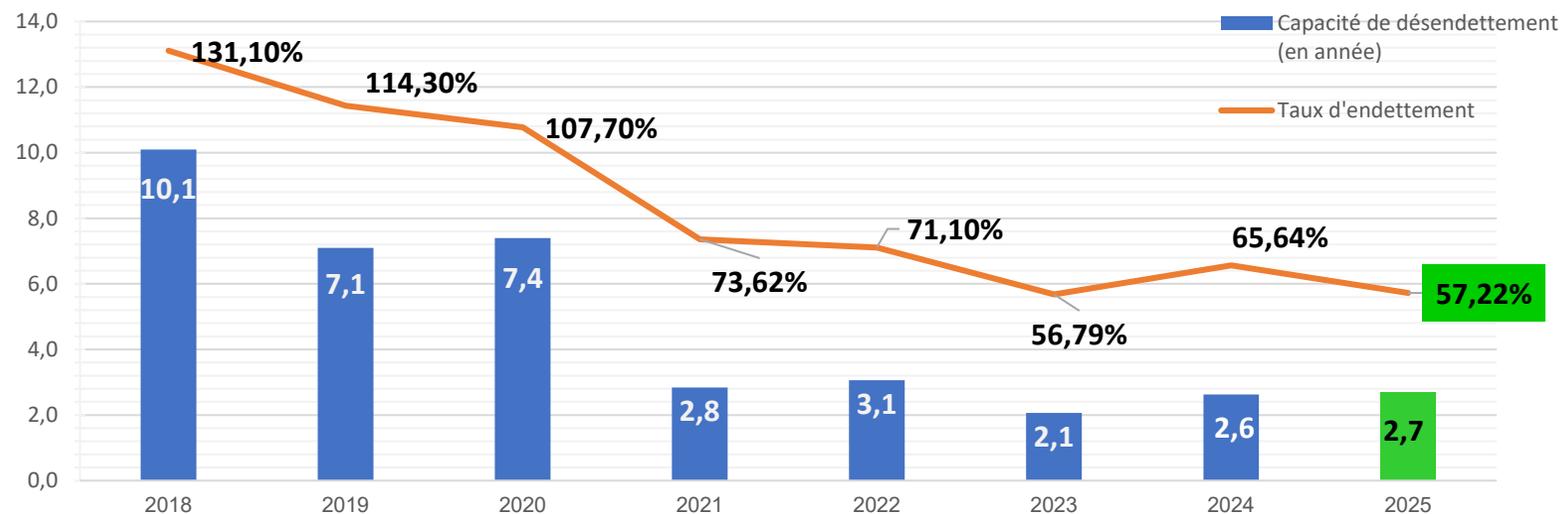
1. ANALYSE DE LA DETTE

2. Evolution de l'épargne

Ville de Groslay	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	8 205 966	8 432 844	8 417 672	8 161 208	7 837 233	7 965 684	8 355 691	8 609 191
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	9 426 608	10 058 506	9 850 722	11 136 631	10 206 468	11 065 754	11 145 948	10 919 492
Remboursement d'emprunt (Capital)	833 264	1 340 197	885 010	2 412 763	941 851	972 340	968 400	1 067 673
Epargne brute (€) (RRF - DRF)	1 220 642	1 625 662	1 433 050	2 975 423	2 369 234	3 100 070	2 790 257	2 310 301
Taux d'épargne brute (%) (Épargne brute/RRF) (Moyenne de la strate : 17,8%)	12,9%	16,2%	14,5%	26,7%	23,2%	28,0%	25,03%	21,16%
Epargne nette (€) (Epargne brute - Annuité encours de la dette)	387 378	285 464	548 040	562 660	1 427 383	2 127 730	1 821 857	1 242 628
Taux d'épargne nette (%) (Épargne nette/RRF) (Moyenne de la strate : 10,7%)	4,1%	2,8%	5,6%	5,1%	14,0%	19,2%	16,35%	11,38%
Encours de la dette au 31/12/N	12 354 879	11 496 398	10 611 338	8 198 576	7 256 725	6 284 385	7 315 984	6 248 311

II. ANALYSE DE LA DETTE

3. Capacité de désendettement



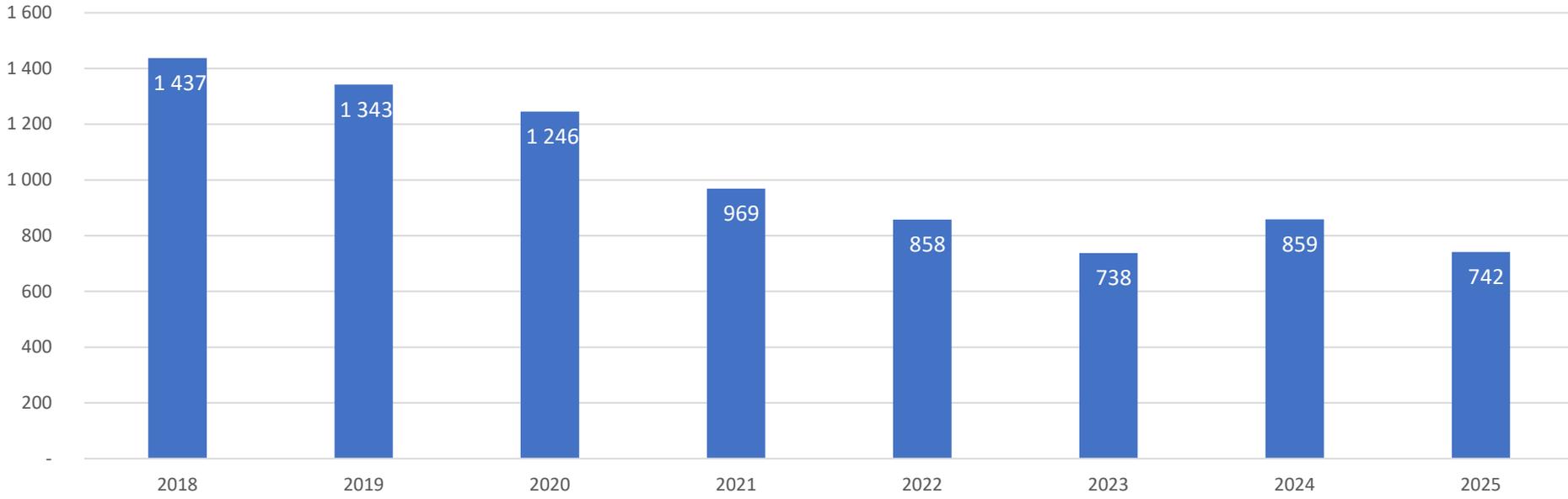
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne de la strate
Capacité de désendettement (en année)	10,1	7,1	7,4	2,8	3,1	2,0	2,6	2,7	3,8
Taux d'endettement	131,10%	114,30%	107,70%	73,62%	71,10%	56,79%	65,64%	57,22%	67,60%

Compte tenu du niveau d'épargne permis par ce budget, la capacité de désendettement devrait être proche des 2,7 ans fin 2025. Cela reste en dessous du seuil de la moyenne de la strate fixé à 3,8.

Inférieur à 12 ans, le taux d'endettement de la Ville reste très sécurisé.

I. ANALYSE DE LA DETTE

4. Encours de la dette par habitant



Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne de la strate
Population (INSEE)	8 597	8 561	8 519	8 462	8 462	8 519	8 519	8 422	797
Encours de la dette par habitant (Encours de la dette / population INSEE)	1 437	1 343	1 246	969	858	738	859	742	

II. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

1. Une épargne satisfaisante

En dépit de la situation financière saine de la Ville, le contexte mondial de bouleversements géopolitiques, climatiques, économiques et énergétiques, nous oblige à adapter nos règles prudentielles fixées pour le financement de nos investissements, afin de ne pas dégrader la santé financière de la collectivité.

Avec le BP 2025, l'épargne nette dégagée, à la hauteur de 1 242 628 €, reste des plus satisfaisante.

Les dépenses d'investissement prévues en 2025 seront financées principalement par les recettes d'investissements associées : fonds propres, notamment le FCTVA et l'excédent de fonctionnement capitalisé et les subventions.

En effet, comme depuis le début du mandat, la recherche de subventions nouvelles et de financements extérieurs guide les services lors de chaque opération d'investissement.

II. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

2. Pas de recours à l'emprunt

Pour équilibrer sa section d'investissement, malgré un contexte inflationniste, le niveau d'épargne permet de ne pas recourir à un nouvel emprunt au budget primitif.

Notre situation financière saine nous permet d'affronter sereinement cette année 2025, sans impacter nos projets en matière de transition énergétique et de réfection de la voirie.

Il est souligné également que le niveau des investissements a été soutenu sans augmentation des taux d'imposition de la part communale.

04. LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil de prospective financière élaboré pour la durée du mandat. Il est actualisé chaque année, en fonction des aléas rencontrés.

Ce plan pluriannuel d'investissement a été élaboré sur la base des priorités d'actions de la municipalité avec comme grandes thématiques :

- 1- Bâtiments publics
- 2- Bâtiments scolaires
- 3- Voirie – Aménagement de terrains
- 4- Autres opérations ou projets

SYNTHESE DU PPI	Coût Total	Total Réalisé	Dont réalisé sur 2024	2025	2026
Bâtiments Publics	5 769 459, 57	4 575 853,79	2 043 471,63	493 605,78	850 000,00
Bâtiments scolaires	2 109 901,34	579 158,76	206 281,05	976 295,44	646 790,00
Voirie - Aménagement de terrains	3 545 076,42	1 174 439,58	799 130,29	1 256 010,41	700 000,00
Autres Opérations ou Projets	942 021,84	161 905,32	72 766,52	270 000,00	437 350,00
Total	12 366 459,17	6 491 357,45	3 121 649,49	2 995 911,63	2 634 140,00

1- BATIMENTS PUBLICS

1- Bâtiments Publics Opérations - Projets	Estimation	Total Réalisé	Dont 2024	2025	2026
PLACE DE LA LIBERATION	478 942,30	423 942,30	92 960,86	55 000,00	-
<i>Réfection parquet de la Salle des Fêtes, chaufferie</i>	307 850,77	361 299,49	77 850,94	-	-
<i>Maitrise d'œuvre</i>	17 158,61	17 158,61	-	-	-
<i>Chaufferie</i>	-	-	-	-	-
<i>Travaux scéniques (Lot 7)</i>	153 932,92	237 755,92	15 109,92	55 000,00	-
SALLE ROGER DONNET	3 757 197,85	3 530 392,07	1 478 991,35	226 805,78	-
<i>Travaux</i>	3 598 477,45	3 598 477,45	1 450 470,51	218 895,78	-
<i>Maitrise d'œuvre, SPS, contrôleur</i>	135 210,29	135 210,29	12 920,73	-	-
<i>Mobilier</i>	15 600,11	15 600,11	15 600,11	-	-
<i>Couvertine mitoyenne Roger Donnet</i>	7 910,00	-	-	7 910,00	-
HOTEL DE VILLE	578 319,42	471 519,42	471 519,42	106 800,00	-
<i>Ravalement et isolation thermique</i>	475 978,92	430 978,92	430 978,92	45 000,00	-
<i>Maitrise d'œuvre</i>	40 540,50	40 540,50	40 540,50	-	-
<i>Ascenseur hotel de ville pour accès PMR</i>	61 800,00	-	-	61 800,00	-
ACQUISITION 32 RUE ALBERT MOLINIER	65 000,00	-	-	65 000,00	-
<i>3 maisons de ville</i>	-	-	-	-	-
<i>Réhabilitation toiture, VMC, Chaufferie</i>	65 000,00	-	-	65 000,00	-
EGLISE SAINT MARTIN	330 000,00	-	-	30 000,00	300 000,00
<i>Etude structurelle globale de l'édifice</i>	30 000,00	-	-	30 000,00	-
<i>Travaux à envisager (clocher, contreforts, enduits...)</i>	300 000,00	-	-	-	300 000,00
MOULIN DE L'AULNAY (Nouveau projet)	410 000,00	-	-	10 000,00	400 000,00
<i>Installation des Services Techniques</i>					
<i>Travaux à envisager</i>	400 000,00	-	-	-	400 000,00
<i>Etude</i>	10 000,00	-	-	10 000,00	-
MAISON BERTHOUD (Projet de Maison autonome avec accès PMR)	150 000,00	150 000,00	-	-	150 000,00
SALLE PICHERY	-	-	-	-	-
<i>Régulation du chauffage DOJO Salle de danse</i>	-	fait en P3	-	-	-
<i>Armoire électrique automate</i>	-	(Chauffage)	-	-	-
TOTAL GENERAL	5 769 459,57	4 575 853,79	2 043 471,63	493 605,78	850 000,00

2- BATIMENTS SCOLAIRES

2- Bâtiments Scolaires Opérations - Projets	Estimation	Total Réalisé	Dont 2024	2025	2026
ECOLE ALPHONSE DAUDET	313 548,28	181 342,84	181 342,84	105 415,44	26 790,00
Réfection de la couverture ALSH Daudet	53 274,00	-	26 484,00	26 790,00	-
Travaux de modernisation et de mise en conformité	67 652,44	-	-	67 652,44	-
Rehabilitation et mise en conformité des toilettes	95 937,40	-	95 937,40	-	-
Pose de claustras dans WC et de film occultant	22 126,00	-	7 446,00	14 680,00	-
<i>Pose de film</i>	3 500,00	-	-	3 500,00	-
<i>Pose de clostrat WC La Farandoline DAUDET</i>	2 750,00	-	-	2 750,00	-
<i>Réfection du faux plafond de la Farandoline</i>	34 347,44	-	-	34 347,44	-
<i>Travaux EP EU Daudet bat C'</i>	39 291,00	-	26 916,00	12 375,00	-
Mise en conformite électrique de la restauration scolaire	24 559,44	-	24 559,44	-	-
Création d'une classe scientifique	10 973,00	-	-	10 973,00	-
ECOLE MARIE LAURENCIN	71 458,56	71 458,56	-	-	-
Réfection de la cour	60 192,00	60 192,00	-	-	-
Bancs	11 266,56	11 266,56	-	-	-
ECOLE LES GLAISIERES	1 724 894,50	326 357,36	24 938,21	870 880,00	620 000,00
Isolation thermique par l'extérieur et changement des stores (1ère tranche Bâtiment D)	1 420 880,00	-	-	800 880,00	620 000,00
<i>Travaux</i>	1 380 000,00	-	-	780 000,00	600 000,00
<i>Maitrise d'œuvre</i>	63 222,86	-	22 342,86	20 880,00	20 000,00
Rehabilitation et mise en conformité des toilettes	70 000,00	-	-	70 000,00	-
Mise en conformité GS les Glaisières	-	-	-	-	-
Construction d'un ALSH les Glaisières	304 014,50	301 419,15	-	-	-
Travaux Algéco	256 384,08	256 384,08	2 595,35	-	-
Maitrise d'œuvre	23 975,42	23 975,42	-	-	-
Mobilier	23 655,00	23 655,00	-	-	-
Reprise du soubassement	-	-	En régie	-	-
TOTAL GENERAL	2 109 901,34	579 158,76	206 281,05	976 295,44	646 790,00

3 - Voiries - Aménagement de terrains

3 - Voiries - Aménagement de terrains Opérations - Projets	Estimation	Total Réalisé	Dont 2024	2025	2026
CIMETIERE	65 000,00	-	-	65 000,00	-
Ossuaire	30 000,00	-	-	30 000,00	-
Clôture (En régie en 2025 ou sur 2026)	35 000,00	-	-	35 000,00	-
AMENAGEMENT TERRAIN DES OUCHES	3 115,00	3 115,00	765,78	-	-
Pompes, serre, bassin...	-	-	-	-	-
Achats d'arbres et arbustes...	3 115,00	3 115,00	765,78	-	-
PARCS DE LA VILLE (dont Parc de la Coque)	80 000,00	-	-	80 000,00	-
Installation de nouveaux jeux pour enfants de 1 à 7 ans	80 000,00	-	-	80 000,00	-
PARKING PHILIPPE HODICQ	10 000,00	-	-	10 000,00	-
RUE DU CHAMP DE L'ASILE (Enfouissement des réseaux et réfection chaussée)	1 091 715,04	356 511,62	356 511,62	735 203,42	-
Travaux	1 067 427,04	-	347 223,62	720 203,42	-
Maitrise d'œuvre	24 288,00	-	9 288,00	15 000,00	-
RUE DU LAC MARCHAIS (réfection des trottoirset bordures)	232 156,99	-	-	232 156,99	-
Travaux	232 156,99	-	-	232 156,99	-
Maitrise d'œuvre en interne	-	-	-	-	-
RUE DES MERIENS	361 765,15	361 765,15	-	-	-
Travaux	347 653,15	347 653,15	-	-	-
Maitrise d'œuvre	14 112,00	14 112,00	-	-	-
RUE DES CARRIERES (Enfouissement des réseaux)	453 047,81	453 047,81	27 226,46	-	-
Travaux	373 700,56	373 700,56	27 226,46	-	-
Electricité (INEO)	61 020,25	61 020,25	-	-	-
Maitrise d'œuvre	18 327,00	18 327,00	-	-	-
RUE DES CARRIERES (Réfection chaussée)	414 626,43	-	414 626,43	-	-
Travaux	414 005,43	-	414 005,43	-	-
Maitrise d'œuvre	621,00	-	621,00	-	-
RUE DES CARRIERES (2ème tranche)	533 650,00	-	-	33 650,00	500 000,00
Bureau d'étude Rue des Carrières	33 650,00	-	-	33 650,00	-
Travaux (1ère tranche)	500 000,00	-	-	-	500 000,00
REFECTION DE LA RUE PIERRE CORRE	200 000,00	-	-	-	200 000,00
CHEMIN DU SAVAT (Réfection enrobes et petits aménagements)	100 000,00	-	-	100 000,00	-
TOTAL GENERAL	3 545 076,42	1 174 439,58	799 130,29	1 256 010,41	700 000,00

4- AUTRES OPERATION OU PROJETS

4- Autres Opération Ou Projets	Estimation	Total Réalisé	Dont Réalisé sur			2025	2026
Opérations - projets			2022	2023	2024		
DEMOLITION DES PAVILLONS IMPASSE PAULA Projet en attente de l'acquisition du dernier pavillon	302 350,00	-	-	-	-	-	302 350,00
Acquisition	200 000,00	-	-	-	-	-	200 000,00
Démolition	102 350,00	-	-	-	-	-	102 350,00
ADAP	200 000,00	-	-	-	-	150 000,00	50 000,00
ECLAIRAGE PUBLIC G4 investissement : il est basé sur le renouvellement des candélabres, des leds...	335 071,84	161 905,32	90 630,10	71 275,22	63 166,52	70 000,00	40 000,00
<i>Prestation annuelle</i>	<i>161 905,32</i>		<i>90 630,10</i>	<i>71 275,22</i>		<i>70 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
CHAUFFAGE P3 Investissement : Il est basé sur le renouvellement du gros matériel qui viendrait à tomber en panne (Chaudières notamment)	104 600,00	-	-	-	9 600,00	50 000,00	45 000,00
TOTAL GENERAL	942 021,84	161 905,32	90 630,10	71 275,22	72 766,52	270 000,00	437 350,00

05. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

- ▶ **L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BP 2025**
- ▶ **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**
 1. Les recettes de fonctionnement
 2. Les dépenses de fonctionnement
- ▶ **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**
 1. Les recettes d'investissement
 2. Les dépenses d'investissement

I. L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BP 2025

Au total, le Budget Primitif 2025 est équilibré, en recettes et en dépenses, à la somme de **16 960 146,00 €** contre **27 159 379,14 €** en 2024.

Toutefois ce chiffre de 2024 doit être relativisé, car il comprend des écritures comptables qui retracent des opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement (Chapitre 041 – Opération patrimoniales), d'un montant de **8 532 909,01 €**.

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements et des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures, sans flux financier réel, et doivent, par conséquent, toujours être en équilibre en dépenses et recettes.

C'est pourquoi, pour comparaison des équilibres en section d'investissement, il convient pour le BP 2024 de retenir la somme de **8 049 897,54 €***.

* (16 582 806,55 € - 8 532 909,01 €)

I. L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BP 2025

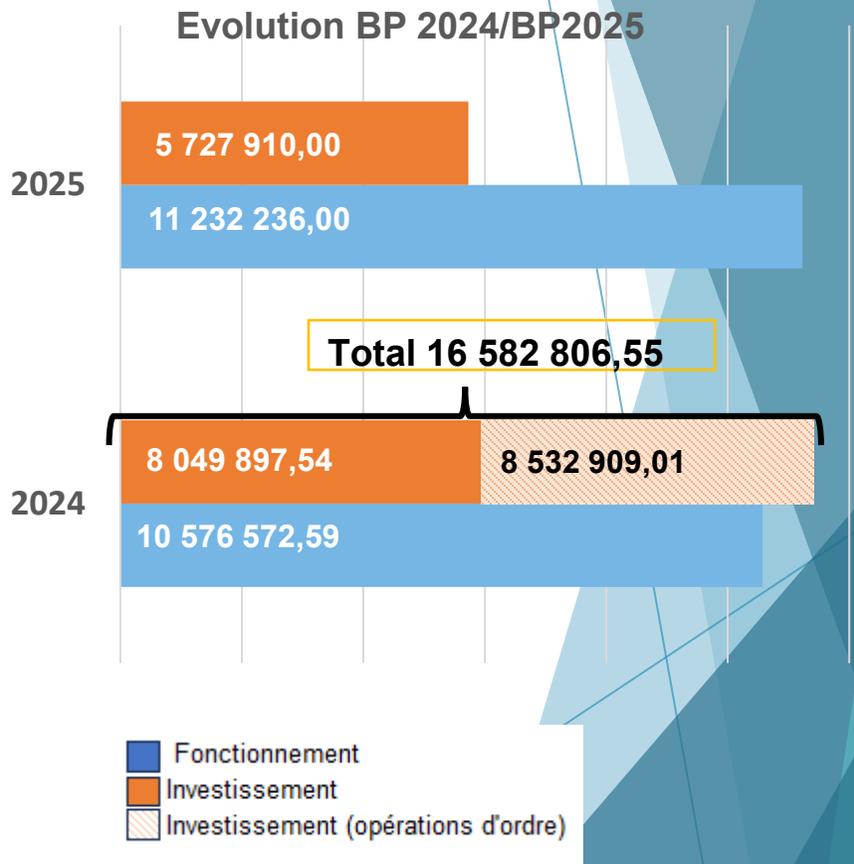
❖ **Une section d'investissement en baisse de -28,84 %** soit -2 321 987,54 €

Cette baisse s'explique par la finalisation en 2024 de grands projets notamment la réhabilitation de la Salle Polyvalente Sportive Roger DONNET et le ravalement de Hôtel de Ville.

❖ **Une section de fonctionnement en hausse globale de 6,2 %** soit 655 663,41 €.

Cependant :

- 1) la hausse des dépenses réelles ne constitue que 3 % soit 253 500,06 €.
- 2) L'écart se justifie notamment par la volonté de dégager au BP 2025 un autofinancement plus important pour financer les dépenses d'investissement (1 495 256,13 € contre 860 552,42 € au BP 2024).



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes

➤ Une stabilisation du produit fiscal

Depuis le début du mandat, la Commune a décidé de ne pas augmenter les taux communaux pour 2025, conformément à nos promesses électorales :

- *Taxe sur foncier bâti après transfert de la part départementale* 35,45 %
- *Taxe sur foncier non bâti* 76,76 %
- *Taxe d'habitation sur les résidences secondaires* 17,93 %

La prévision est basée sur une stabilisation (+ 0,1 %).

➤ Une baisse des dotations

Le budget primitif 2025 sera élaboré sur la base d'une baisse des concours financiers à destination du bloc communal **(-165 854,72 €, soit - 7,4 %)**.

➤ Une prévision prudente des subventions des partenaires (CAF, Département), eux-mêmes confrontés à des difficultés budgétaires **(- 108 003,81 €, soit - 14,6 %)**.

➤ Une prévision à la baisse des droits de mutations, avec une reprise à la baisse du réalisé 2024 **(-23 376,00 €, soit - 8,2%)**.

➤ Une stabilité des produits des services, **(- 2 196,80 € soit -0,2 %)**.

➤ Prévisions budgétaires 2025 (les recettes de fonctionnement)

Recettes de fonctionnement	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Impôt et taxes	6 418 409,27	6 875 000,89	6 605 000,00	7 144 917,94	7 150 000,00
<i>Impôts directs locaux</i>	5 876 987,00	6 275 933,00	6 005 000,00	6 630 845,00	6 640 000,00
<i>Taxes (Aéroportuaire, sur la consommation finale d'électricité...)</i>	541 422,27	599 067,89	600 000,00	514 072,94	510 000,00
Dotations et attributions	2 330 175,15	2 294 809,53	2 286 959,95	2 247 414,67	2 081 559,95
<i>Dotations DGF, DSU, DNP</i>	1 238 544,00	1 263 253,00	1 259 980,00	1 270 007,00	1 230 274,00
<i>Subventions, participations</i>	599 261,63	776 685,86	743 979,95	739 698,76	631 694,95
<i>Compensations (perte TH, TF...)</i>	286 179,26	101 303,50	105 000,00	139 581,30	126 000,00
<i>Solidarité (FNGIR...)</i>	206 190,26	153 567,17	178 000,00	98 127,61	93 591,00
Produits des services, du domaine...	723 430,94	898 997,16	823 390,00	937 196,80	935 000,00
Produits de cessions d'immobilisations	-	4 622,32	-	-	-
Droits de mutation	546 219,51	427 641,60	400 000,00	283 376,00	260 000,00
Autres (Produits exceptionnels ...)	188 232,65	564 682,53	380 466,40	533 042,13	492 932,05
<i>Sous-Total (Recettes réelles)</i>	<i>10 206 467,52</i>	<i>11 065 754,03</i>	<i>10 495 816,35</i>	<i>11 145 947,54</i>	<i>10 919 492,00</i>
Résultat de Fonctionnement Reporté	-	-	-	-	312 744,00
Recettes d'ordre (Provisions...)	-	1 823,97	80 756,24	80 756,24	-
Total recettes	10 206 467,52	11 067 578,00	10 576 572,59	11 226 703,78	11 232 236,00

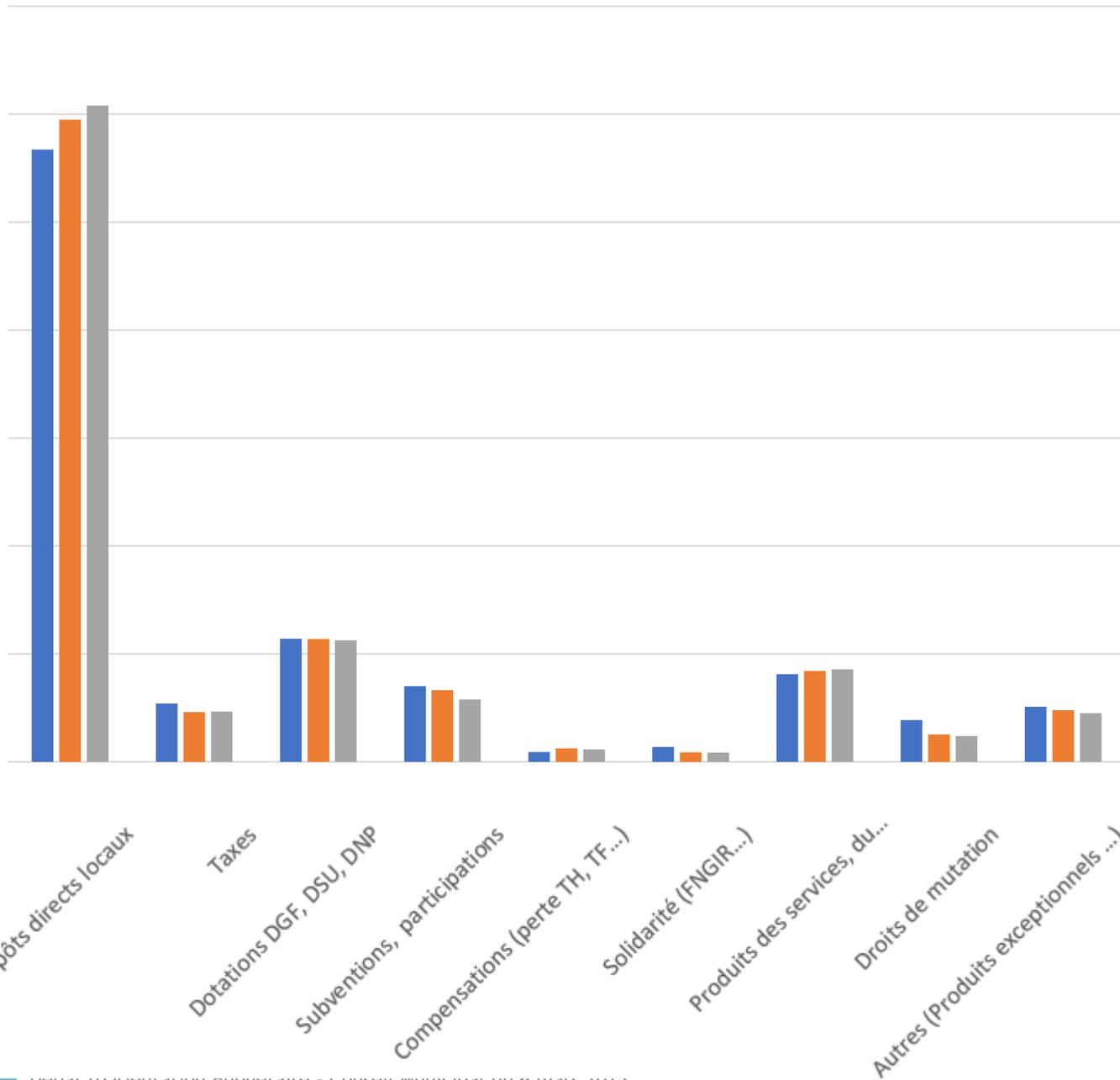
➤ Evolution des Recettes Réelles (Suite)

La variation totale des Recettes Réelles de Fonctionnement pour 2025 est de - 226 293,63 € (soit -2 %) par rapport au Réalisé 2024.

Cette baisse s'explique principalement par la diminution des subventions et participations de nos partenaires (Département, CAF).

Catégories	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Ecart en chiffre (Réalisé 2024/BP2025)	Ecart %
Impôts directs locaux et taxes	6 605 000,00	7 144 917,94	7 150 000,00	5 082,06	0,1%
Dotations et subventions	2 286 959,95	2 247 414,67	2 081 559,95	- 165 854,72	-7,4%
Produits des services et du domaine	823 390,00	937 196,80	935 000,00	- 2 196,80	-0,2%
Droits de mutation	400 000,00	283 376,00	260 000,00	- 23 376,00	-8,2%
Autres Produits exceptionnels					
Remboursements assurances...	380 466,40	532 880,17	492 932,00	- 39 948,17	-7,5%
Total Recettes Réelles	10 495 816,35	11 145 785,58	10 919 491,95	- 226 293,63	-2,0%

➤ Répartition des Recettes Réelles



Répartition des Recettes Réelles entre 2023 et 2025	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP 2025
Impôts directs locaux	56,7%	59,5%	60,8%
Taxes	5,4%	4,6%	4,7%
Dotations DGF, DSU, DNP	11,4%	11,4%	11,3%
Subventions, participations	7,0%	6,6%	5,8%
Compensations (perte TH, TF...)	0,9%	1,3%	1,2%
Solidarité (FNGIR...)	1,4%	0,9%	0,9%
Produits des services, du domaine...	8,1%	8,4%	8,6%
Droits de mutation	3,9%	2,5%	2,4%
Autres (Produits exceptionnels ...)	5,1%	4,8%	4,5%

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2. Les dépenses

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Il s'agit principalement des postes suivants :

- **Les charges à caractère général** (Chapitre 11)
Elles correspondent aux coûts de fonctionnement des services et équipements communaux : Électricité, téléphone, achats de fournitures, prestations de services ...
- **Les autres charges courantes** (chapitre 65)
Ces charges comprennent les participations aux charges d'organismes extérieurs : CCAS, contributions aux syndicats intercommunaux, les coûts des logiciels...
- **Les charges financières** (chapitre 66)
Elles concernent notamment les Intérêts des emprunts, les frais financiers ...
- **Les charges exceptionnelles** (Chapitre 67)
Certaines dépenses de fonctionnement peuvent aussi être exceptionnelles : intérêts moratoires...
- **Les charges du personnel** (chapitre 12)

L'augmentation des dépenses reste inférieure à celle des recettes, ce qui permet d'atteindre une épargne brute à hauteur de 2 310 301 €, soit le montant nécessaire pour couvrir le remboursement du capital de la dette et aboutir à une épargne nette positive.

➤ Prévisions budgétaires 2025 (Dépenses de fonctionnement)

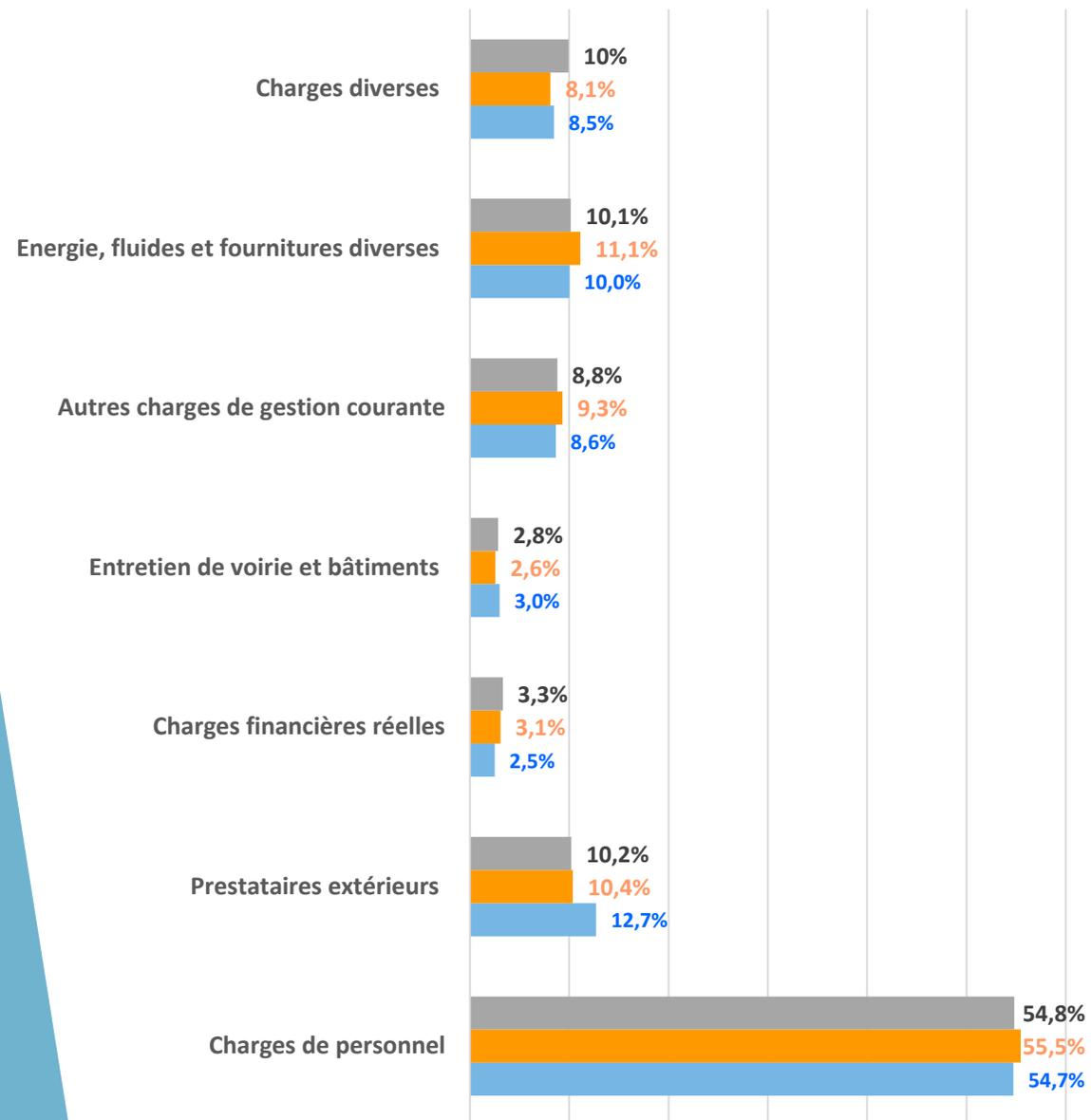
Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Charges de personnel	4 239 441,45	4 358 463,23	4 633 570,82	4 633 570,82	4 718 179,00
Prestataires extérieurs	1 043 685,82	1 012 762,93	865 677,64	865 677,64	877 843,89
Charges financières réelles	270 588,92	198 347,90	256 344,16	250 764,53	277 574,02
<i>Intérêt des emprunts</i>	<i>269 995,78</i>	<i>236 276,95</i>	<i>223 522,62</i>	<i>223 522,62</i>	<i>238 838,42</i>
Entretien de voirie et bâtiments	266 281,79	237 534,90	214 607,40	214 607,40	244 317,40
Autres charges de gestion courante	679 427,59	687 878,01	778 218,42	778 218,42	763 834,04
Energie, fluides et fournitures diverses	831 844,41	797 408,08	929 574,53	929 574,53	872 050,00
<i>Fluides</i>	<i>660 411,83</i>	<i>670 252,24</i>	<i>799 674,24</i>	<i>799 674,24</i>	<i>708 000,00</i>
<i>Fournitures diverses</i>	<i>171 432,58</i>	<i>127 155,84</i>	<i>129 900,29</i>	<i>129 900,29</i>	<i>164 050,00</i>
Charges diverses	505 963,17	673 288,63	677 697,95	683 277,58	855 392,63
<i>Sous total (Dépenses réelles)</i>	<i>7 837 233,15</i>	<i>7 965 683,68</i>	<i>8 554 477,45</i>	<i>8 355 690,92</i>	<i>8 609 190,98</i>
Virement à la section investissement	-	-	860 552,42	-	1 495 256,13
Dépenses d'ordre (Amortissements, Provisions...)	863 668,51	886 748,82	1 161 542,72	930 435,35	1 127 788,89
Total dépenses	8 700 901,66	8 852 432,50	10 576 572,59	9 286 126,27	11 232 236,00

➤ Evolution des dépenses réelles

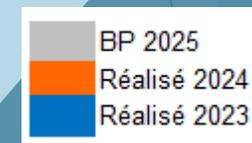
Catégories	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Ecart en chiffre (Réalisé 2024/BP2025)	Ecart %
Charges de personnel	4 640 631,11	4 633 570,82	4 718 179,00	84 608,18	1,8%
Prestataires extérieurs	909 127,22	865 677,64	877 843,89	12 166,25	1,4%
Charges financières et exceptionnelles	252 874,87	250 764,53	277 574,02	26 809,49	10,7%
<i>Intérêt des emprunts</i>	223 522,62	223 522,62	238 838,42	15 315,80	6,9%
Entretien de voirie et bâtiments	282 325,82	214 607,40	244 317,40	29 710,00	13,8%
Autres charges de gestion courante	785 697,31	778 218,42	763 834,04	- 14 384,38	-1,8%
Energie, fluides et fournitures diverses	897 055,00	929 574,53	872 050,00	- 57 524,53	-6,2%
<i>Fluides</i>	699 000,00	799 674,24	708 000,00	- 91 674,24	-11,5%
<i>Fournitures diverses</i>	198 055,00	129 900,29	164 050,00	34 149,71	26,3%
Charges diverses	786 766,12	683 277,58	855 392,63	172 115,05	25,2%
Total des dépenses Réelles	8 554 477,45	8 355 690,92	8 609 190,98	252 748,71	3,0%

L'augmentation s'explique par la hausse des fournitures (+ 26,3 %) et charges diverses (+ 25,2 %).

➤ Répartition des dépenses réelles



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP 2025
Charges de personnel	54,7%	55,5%	54,8%
Prestataires extérieurs	12,7%	10,4%	10,2%
Charges financières et exceptionnelles	2,5%	3,1%	3,2%
Dont intérêt des emprunts	3,0%	2,7%	2,8%
Entretien de voirie et bâtiments	3,0%	2,6%	2,8%
Autres charges de gestion courante	8,6%	9,3%	8,9%
Energie, fluides et fournitures diverses	10,0%	11,1%	10,1%
Dont Fluides	8,4%	9,6%	8,2%
Dont Fournitures diverses	1,6%	1,6%	1,9%
Charges diverses	8,5%	8,1%	9,9%



➤ Les charges à caractère général (Chapitre 11)

D'un montant total de 2 604 172,80 € contre 2 472 773,03 € en 2024, ces charges augmentent de 5,31 % (131 399,77 €).

Charges à caractère général	Réalisé 2024	BP 2025	Ecart en chiffre	Ecart %
Prestataires extérieurs	865 677,64	877 843,89	12 166,25	1,41%
Entretien voirie-bâtiments	214 607,40	244 317,40	29 710,00	13,84%
Fluides	799 674,24	708 000,00	-91 674,24	-11,46%
Fournitures diverses	129 900,29	164 050,00	34 149,71	26,29%
Charges diverses	462 913,46	609 961,51	147 048,05	31,77%
Total chapitre 11	2 472 773,03	2 604 172,80	131 399,77	5,31%

Augmentation dû à la nécessité de chauffer la Salle Roger DONNET pour retirer l'humidité de la dalle porteuse sur 2 mois (février-mars) avant la pose du revêtement définitif.

Postes en augmentation :

- Assurances + 86 100
- Locations* + 20 500
- Fêtes et cérémonies + 16 400
- Entretien véhicules + 13 600
- Vêtements de travail + 7 500

*Autolaveuse (salle Roger DONNET) et véhicule frigorifique de la Restauration Scolaire

➤ Les autres charges courantes (chapitre 65)

Afin de tenir compte du contexte économique, la contribution de la Ville au financement du CCAS sera augmentée de 15 000 € et le soutien aux associations (sous forme de subventions) sera maintenu.

Autres charges de gestion courantes	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
IMDEMNITES ELUS	84 000,00	84 127,62	89 300,00
COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	4 000,00	3 533,29	3 700,00
FORMATION ELUS	4 000,00	-	9 800,00
COTISATION AU FONDS DE FINANCEMENT ALLOCATION DE FIN MANDAT ELUS	100,00	54,26	100,00
Ss total Elus	92 100,00	87 715,17	102 900,00
AUTRES (logiciels)	24 480,00	24 294,48	33 195,88
CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	20 642,11	20 351,11	5 000,00
CREANCES ETEINTES	27 065,63	27 160,09	5 000,00
INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	-	-	2 500,00
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (Contentieux, frais bancaire et arrondie Paies)	4 012,00	1 502,72	9 512,00
SS total créances...	76 199,74	73 308,40	54 707,88
SERVICE D'INCENDIE (SDIS)	169 838,57	169 838,57	176 526,16
CCAS	220 000,00	220 000,00	235 000,00
AUTRES CONTRIBUTIONS (SIEABP)	13 500,00	13 297,28	13 500,00
SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	214 059,00	214 059,00	181 200,00 (+ le CNAS 28 000 €)
SS total Contributions, subventions	617 397,57	617 194,85	606 226,00
Total Chapitre 65	785 697,31	778 218,42	763 834,00

Enveloppe de **209 200,00 €** en prenant en compte le CNAS qui, pour 2025, est réaffecté au chapitre 12 (frais de personnel).
L'amicale du personnel n'a pas sollicitée de subvention.

➤ Les charges financières (chapitre 66)

Les intérêts des emprunts représentent la 1^{ère} dépense de ce chapitre (86 %) au BP 2025.

Charges financières	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
INTERETS REGLES A ECHEANCE	223 522,62	223 522,62	238 838,42
INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	- 6 552,25	- 6 552,25	- 9 064,40
INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	22 000,00	20 645,56	10 000,00
Total Chapitre 66	252 874,87	250 764,53	239 774,02

➤ Les charges exceptionnelles (Chapitre 67)

Afin d'établir un budget sincère, il est provisionné plusieurs dépenses liées à l'annulation de titres de recettes émis pour la restauration scolaire ou le Centre de Loisirs (12 800 €), mais aussi dans le cadre d'un contentieux en cours, le remboursement éventuel d'une astreinte administrative (25 000 €).

Charges exceptionnelles	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	800,00	44,10	37 800,00
Total Chapitre 67	800,00	44,10	37 800,00

➤ Focus sur la masse salariale (Chapitre 12)

Elles constituent 54,8 % des charges réelles de fonctionnement (moyenne de la strate = 58 %).

Charges de personnel et frais assimilés	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Autre personnel extérieur (TREMPLIN)	142 799,31	178 453,76	185 000,00	178 900,14	60 000,00
Personnel Titulaire et contractuel	4 096 642,14	4 180 009,47	4 455 631,11	4 454 670,68	4 658 179,00
Total	4 239 441,45	4 358 463,23	4 640 631,11	4 633 570,82	4 718 179,00

Estimées à **4 718 179,00 €** pour 2025 (contre 4 633 570,82 € en 2024), les dépenses globales de personnel sont en hausse de 1,8 % (84 600 €) afin de couvrir l'augmentation de certaines cotisations patronales :

- 1- le taux de cotisation maladie URSSAF (+ 1 %)
- 2- le taux de cotisation de la CNRACL (+ 3 %)

Par ailleurs, conformément à la volonté exprimée de réduire le recours à TREMPLIN, par l'embauche directe d'agents dans les derniers secteurs concernés (entretien et restauration scolaire), l'enveloppe liée à l'embauche du personnel extérieur est diminuée de 118 900 € pour être basculée sur la rémunération du personnel titulaire et contractuel.

La réaffectation de cette enveloppe de 118 000 € permettra de prendre en charge :

1) La cotisation au CNAS (28 000 €)

Jusqu'à présent inscrite dans le cadre des subventions attribuées à l'amicale du personnel, la cotisation au CNAS a été réaffectée au budget des Ressources humaines qui assure seul la gestion de ce dossier.

2) Les recrutements de 2 agents aux services entretien et restauration scolaire.

3) Les évolutions de carrière dans le cadre du Glissement Vieillesse Technicité (GVT)

Le concept de glissement-vieillesse-technicité (ou GVT) désigne les répercussions sur la masse salariale des hausses de salaires liées soit aux règles statutaires d'avancement échelon (« vieillesse », c'est-à-dire en fait « ancienneté »), soit aux changements de qualification (avancement de grade, promotion interne...) ayant des incidences sur le traitement versé.

Cette dynamique entraîne chaque année une augmentation du coût des agents et donc de la masse salariale des collectivités locales (environ 1 à 2 % par an).

Au 31 décembre 2024, 109 agents (87 fonctionnaires / 22 contractuels) étaient employés par la Commune.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes

L'investissement participe au dynamisme du territoire, transformant durablement la Ville, ainsi que ses services, et répondant aux préoccupations des habitants dans leur quotidien.

L'objectif pour 2025 est de poursuivre le programme d'investissement pour entretenir la ville et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques.

Les recettes d'investissement sont constituées principalement des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), des emprunts et des produits des cessions.

➤ Prévisions budgétaires 2025 (Recettes d'investissement)

Recettes d'investissement	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Emprunt	-	-	2 000 000,00	2 000 000,00	-
Produits des cessions	-	-	354 681,00	-	273 478,00
Subventions d'investissement	328 862,66	920 905,82	1 281 748,21	313 238,08	843 553,47
Taxe d'aménagement	72 010,41	88 451,46	80 000,00	52 980,71	20 000,00
FCTVA	107 514,74	121 820,86	120 000,00	443 884,19	300 000,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 169 211,08	1 505 565,86	2 151 373,19	2 151 373,19	1 627 833,51
<i>Sous total (Recettes réelles)</i>	<i>2 677 598,89</i>	<i>2 636 744,00</i>	<i>6 848 354,82</i>	<i>4 961 476,17</i>	<i>3 064 864,98 €</i>
Virement de la section fonctionnement	-	-	860 552,42	-	1 495 256,13
Opérations d'ordre des chapitres 041 et 040 (patrimoniales, amortissements...)	863 668,51	919 313,96	9 734 451,73	9 473 647,77	1 167 788,89
Total Recettes	3 541 267,40	3 556 057,96	16 582 806,55	14 435 123,94	5 727 910,00

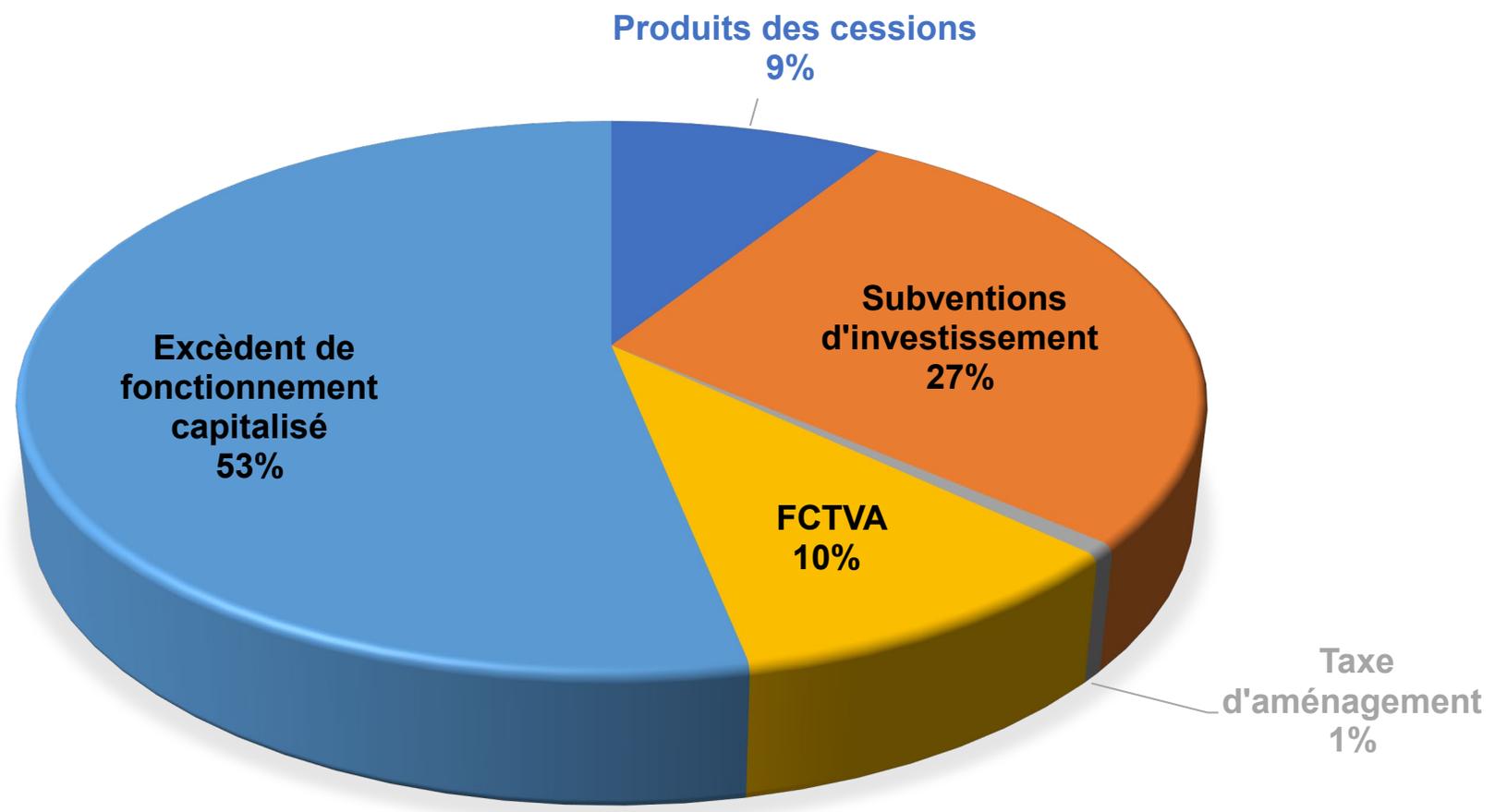
Rappel : Ces montants comprennent les **8 532 909,01 €** de régularisation du chapitre 041 (Cf p30).

➤ Evolution des Recettes Réelles (Suite)

Catégories	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Ecart en chiffre Réalisé 2024 /BP2025)
Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00	-	
Produits des cessions	354 681,00	-	273 478,00	273 478,00
Subventions d'investissement	1 281 748,21	313 238,08	843 553,47	530 315,39
Taxe d'aménagement	80 000,00	52 980,71	20 000,00	- 32 980,71
FCTVA	120 000,00	443 884,19	300 000,00	- 143 884,19
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 151 373,19	2 151 373,19	1 627 833,51	- 523 539,68
Total Recettes réelles	5 987 802,40	4 961 476,17	3 064 864,98	-1 896 611,19

Principalement la
vente de l'ancienne
crèche Jules Vincent

Lié à la délivrance des
permis de construire



III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2. Les dépenses

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisitions.

En dépit du contexte national, les investissements resteront nombreux durant l'année 2025.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2. Les dépenses

Pour 2025, les postes de dépenses les plus importants (hors solde d'exécution de la section d'investissement de 1 036 946,91) concernent :

REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	1 067 673,08 €
TRAVAUX SUR LES BATIMENTS SCOLAIRES	949 165,44 €
<i>Ravalement et isolation Les Glaisières</i>	<i>780 000,00 €</i>
<i>Réfection de la couverture ALSH Daudet</i>	<i>26 790,00 €</i>
<i>Réhabilitation et mise en conformité toilettes Glaisières</i>	<i>70 000,00 €</i>
<i>Faux plafond de la Farandoline</i>	<i>34 347,44 €</i>
<i>Travaux EP EU, Pose de films occultants ...</i>	<i>38 028,00 €</i>
TRAVAUX DE VOIRIE	1 347 472,41 €
<i>Rue du Champ de l'Asile</i>	<i>720 203,42 €</i>
<i>Rue du lac marchais</i>	<i>232 156,99 €</i>
<i>Chemin du Savat</i>	<i>100 000,00 €</i>
<i>Installation vidéo verbalisation</i>	<i>230 000,00 €</i>
<i>Campagne d'enrobé...</i>	<i>65 112,00 €</i>
SOLDE DES TRAVAUX DE LA SALLE ROGER DONNET	218 895,78 €
TRAVAUX HOTEL DE VILLE (solde travaux de ravalement et ascenseur PMR)	106 800,00 €
AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (ADAP)	150 000,00€

➤ Prévisions budgétaires 2025 (Dépenses d'investissement)

Dépenses d'Investissement	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
Voiries – Aménagement de terrains	174 529,11	544 216,98	897 284,97	836 811,87	1 598 308,21
Bâtiments	1 571 565,10	2 111 440,86	3 157 399,10	2 601 422,24	1 497 771,22
<i>Hôtel de ville</i>	-	-	380 000,00	335 041,52	106 800,00
<i>Ecoles</i>	147 557,33	156 980,22	637 241,78	213 800,26	949 165,44
<i>Autres bâtiments</i>	190 857,77	1 677 463,77	1 525 157,32	1 445 260,11	276 805,78
<i>Acquisitions</i>	1 233 150,00	276 996,87	615 000,00	604 725,00	83 971,00
Taxe d'aménagement	1 133,80	-	179 779,72	54 296,72	-
Emprunts	941 851,08	972 340,15	968 400,26	968 400,26	1 067 673,08
Immobilisations incorporelles (frais d'études, concessions...)	62 768,37	66 543,66	208 150,00	77 190,30	116 370,00
Mobiliers, matériels, installations et outillages	225 441,76	302 211,19	608 004,49	399 858,04	370 840,58
Déficit d'investissement reporté	1 998 890,62	1 434 912,44	1 910 122,76	1 910 122,76	1 036 946,91
<i>Sous total (Dépenses réelles)</i>	<i>4 976 179,84</i>	<i>5 431 665,28</i>	<i>7 929 141,30</i>	<i>6 848 102,19</i>	<i>5 687 910,00</i>
Opérations d'ordre des chapitres 041 et 040 (patrimoniales, provisions, amortissements...)	-	34 555,44	8 653 665,25	8 623 968,66	40 000,00
Total dépenses	4 976 179,84	5 466 220,72	16 582 806,55	15 472 070,85	5 727 910,00

Rappel : Ces montants comprennent les **8 532 909,01 €** de régularisation du chapitre 041 (Cf p30).

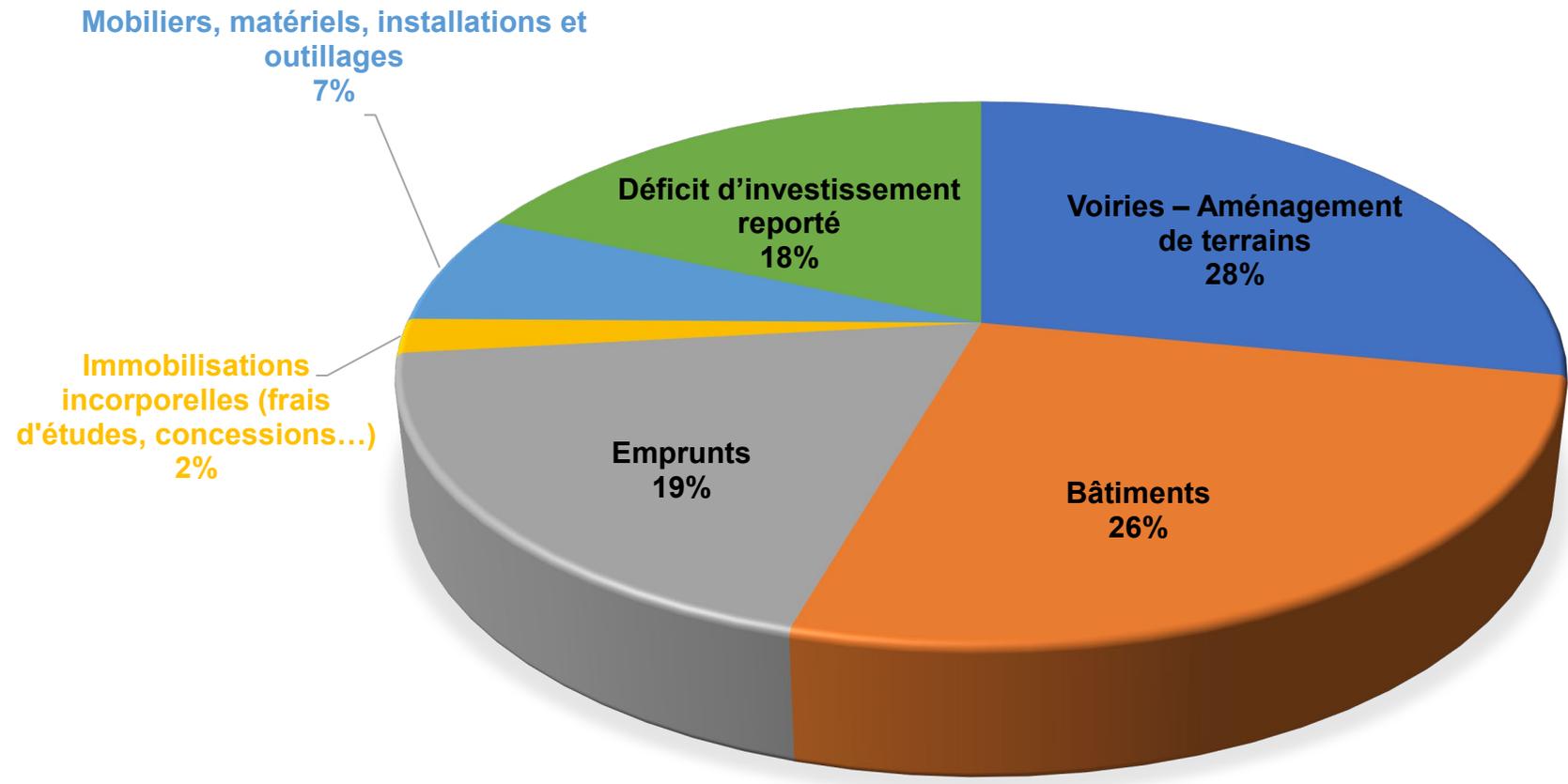
➤ Evolution des Dépenses Réelles

Catégories	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025	Ecart en chiffre (Réalisé 2024/BP2025)	Ecart %
Voiries – Aménagement de terrains	836 811,87	836 811,87	1 598 308,21	761 496,34	91,0%
Bâtiments	3 157 399,10	2 601 422,24	1 497 771,22	-1 103 651,02	-42,4%
Emprunts	968 400,26	968 400,26	1 067 673,08	99 272,82	10,3%
Immobilisations incorporelles (frais d'études, concessions...)	208 150,00	77 190,30	116 370,00	39 179,70	50,8%
Mobiliers, matériels, installations et outillages	608 004,49	399 858,04	370 840,58	- 45 774,26	-11,0%
Taxe d'aménagement	179 779,72	54 296,72	-		
Déficit d'investissement reporté	1 910 122,76	1 910 122,76	1 036 946,91	-873 175,85	-45,7%
Total Dépenses réelles	7 929 141,30	6 848 102,19	5 687 910,00	- 1 160 192,19	-16,9%

Essentiellement la Salle Roger Donnet.

Ce chiffre montre que le solde (dépenses – recettes) est plus favorable qu'en 2024 et diminue d'autant la dépense à reporter au BP 2025.

➤ Répartition des Dépenses Réelles (Suite)



CONCLUSION

Le BP 2025 montre une situation stabilisée avec une dette maîtrisée, des projets financés. Mais dans un contexte politique relativement fragile avec des dépenses de fonctionnement de moins en moins compressibles.